

Ancien / Nouveau diplôme

Objet de la réforme

Dans le cadre de la mise en place des unités d'enseignements de tronc commun (UTC) dans le cursus ingénieur, trois unités sont amenées à disparaître :

MTR010 (6 ECTS)
PCM103 (6 ECTS)
PHR101 (6 ECTS)

Au profit de nouvelles :

UTC701 : Biologie (3 ECTS)
UTC702 : Chimie : de l'atome au vivant (3 ECTS)
UTC703 : Informatique : compétences essentielles (3 ECTS)
UTC704 : Mathématiques (3 ECTS)
UTC705 : Statistique (3 ECTS)

Mesures transitoires

Dans le cas où les auditeurs ont validé ces trois anciennes UE avant le 1^{er} octobre 2018, ils seront dispensés de toutes les unités du tronc commun hormis l'anglais et l'expérience professionnelle.

Les auditeurs ayant validé une ou deux de ces anciennes UE avant le 1^{er} octobre 2018, seront dispensés d'une partie des unités du tronc commun, à définir avec le responsable du diplôme.

<https://genie-analytique.cnam.fr/ancien-nouveau-diplome-996296.kjsp?RH=1525344466504>